

Révision du plan d'urbanisme : préserver la qualité de vie de Dollard-des-Ormeaux

Invitation à participer aux assemblées publiques de consultation sur les projets de Plan d'urbanisme et de Règlement de zonage

Dollard-des-Ormeaux, le 27 janvier 2025 — La ville de Dollard-des-Ormeaux est heureuse d'inviter la population à participer au processus de consultation portant sur la révision de son premier Plan d'urbanisme et de son nouveau Règlement de zonage. La Ville souhaite offrir plusieurs occasions aux citoyens de s'informer et de s'exprimer, notamment lors **d'assemblées publiques de consultation, les 28 janvier et 18 février 2025.**

Ces séances permettront de **présenter de façon plus précise le contexte de planification urbanistique, de détailler la vision et les grandes orientations qui guident le Plan d'urbanisme et d'explorer de façon détaillée les changements apportés à l'aménagement et au zonage sur le territoire.** En plus des assemblées publiques de consultation, une séance de portes ouvertes est prévue le 28 janvier 2025 pour permettre à la population d'aller à la rencontre de l'équipe d'urbanisme de Dollard-des-Ormeaux.

Participez à la démarche de consultation

Dates :	28 janvier 2025	18 février 2025
Heure :	19 h	19 h
Lieu :	Centre communautaire Entrée 5 du Centre civique, salle de banquet 12001, boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, QC H9B 2A7	Centre communautaire Entrée 5 du Centre civique, salle de banquet 12001, boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, QC H9B 2A7

Portes ouvertes avec l'équipe d'urbanisme

Dates :	28 janvier 2025
Heure :	13 h à 16 h
Lieu :	Centre communautaire Entrée 5 du Centre civique 12001, boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, QC H9B 2A7

Communiqué de Presse - **Pour diffusion immédiate**

« La révision du plan d’urbanisme et du règlement de zonage est nécessaire pour préserver l’excellente qualité de vie qui fait la réputation de Dollard-des-Ormeaux. Nous veillons à ce que notre réglementation reflète fidèlement les besoins de notre communauté en offrant une période de consultation étendue sur plusieurs semaines. Nous permettons ainsi à tous les citoyens et citoyennes de prendre connaissance des modifications proposées et de participer l’élaboration de nos politiques publiques. » – **Alex Bottausci, maire de Dollard-des-Ormeaux**

La population est ainsi invitée à s’informer dès maintenant en prenant connaissance de la **documentation disponible sur le site web de la Ville** et qui sera partagée lors des séances de consultation. **Les citoyens et citoyennes peuvent faire part de leurs commentaires dès maintenant par écrit, ou en personne lors des séances.**

Dépôt d’opinions écrites

Toute personne souhaitant transmettre ses questions ou ses commentaires pourra également le faire jusqu’au 18 février 2025, en rejoignant l’équipe d’urbanisme de Dollard-des-Ormeaux (par courriel au consultation@ddo.qc.ca ou en composant le 514 684-1012 poste 2400), et lors des réunions publiques. Tous les commentaires seront rendus publics sur le site Web de la Ville, incluant le nom de la personne ou de l’organisme qui dépose les commentaires.

Un plan pour maintenir la qualité de vie à Dollard-des-Ormeaux

La révision du Plan d’urbanisme et du Règlement de zonage — une première en plus de 40 ans — préserve 95 % du territoire tel quel et dresse les lignes directrices pour un redéveloppement raisonnable des grands boulevards. Les changements réglementaires proposés permettent également la :

- **Préservation telle quelle du site du Marché de l’Ouest** et nécessité que les résidents participent à l’approbation de tout développement futur du site ;
- **Diminution des densités et des hauteurs permises pour les sites à potentiel de développement**, une demande des résidents émise en avril 2024, afin de favoriser la mixité des usages et les aménagements à échelle humaine.

Rappelons que ces consultations sont le fruit d’une démarche participative menée depuis 2020, à laquelle plus de 1 300 personnes ont participé. Les projets de Plan d’urbanisme et de Règlement de zonage, adoptés respectivement le 12 novembre 2024 et le 14 janvier 2025, témoignent de cette concertation.

La période de consultation se termine le 18 février 2025, et sera suivie de l’analyse et de la considération des commentaires reçus. L’adoption définitive du Plan d’urbanisme et du Règlement de zonage est prévue au printemps 2025.

Contact

Natalia Correa, Cheffe de division — Communications
ncorrea@ddo.qc.ca